



LOI TRAVAIL ET EDUCATION : LA VICTOIRE PLUS PROCHE QUE JAMAIS

La mobilisation contre la loi travail prend de l'ampleur : Les jours qui viennent seront décisifs pour obtenir le retrait .

De nombreux secteurs sont ou vont entrer dans la grève dure : les raffineries, les terminaux pétroliers, l'industrie du caoutchouc, la SNCF, la RATP, le secteur aérien.

Partout en France des actions de grèves, des actions de blocages économiques ont lieu.

La population rejette massivement le projet de loi travail et le gouvernement malgré une posture de fermeté (49-3, déclaration martiales de Valls) s'embrouille au sein de sa majorité. Un vent de panique s'empare du pouvoir.

L'adoption de la loi travail précipiterait les attaques contre la fonction publique.

Dans l'éducation et la fonction publique en général nous sommes concernés par ce projet de loi à plus d'un titre. Il suffit d'écouter les dernières déclarations de Macron et des différents candidats de droite sur la fonction publique.

L'objectif est double :

- **En finir avec le statut des fonctionnaires qui ne serait plus « adapté au monde actuel ».** -

- **Individualiser au maximum les carrières , casser toute forme de solidarité collective.**

Leur argument, l'éducation coûte trop cher. Leur modèle, France Télécom.

Depuis les années 80 le droit privé qui est en régression tire le droit public vers le bas :

Cela a été très net avec les retraites et c'est le cas avec la baisse des garanties collectives dans le privé. Une convention collective assure à chacun un salaire en fonction de son ancienneté, de sa qualification : c'est une garantie d'égalité de traitement.

Depuis 30 ans le MEDEF et l'État attaquent ces garanties dans le privé :

Dans de plus en plus de boîtes il n'y a plus que des compétences individuelles. **La loi travail est là pour finir le job.** Ce glissement d'une protection collective à une individualisation des carrières est très nette dans la fonction publique territoriale ou le moment clé est celui de l'entretien professionnel avec le supérieur hiérarchique qui détermine l'avancement, les primes etc...

La précarité dans l'éducation nationale on connaît déjà !

Aujourd'hui dans l'académie 1 collègue sur 5 est précaire (contractuel, AVS, AED etc...) avec tout ce que cela comporte comme incertitudes, soumission au bon vouloir de la hiérarchie pour le renouvellement du contrat, salaires de misères, problèmes de paiement, accès quasi inexistant à la formation, mépris de la hiérarchie en général.

L'individualisation des carrières a déjà commencé dans le second degré avec par exemple l'attribution des IMP dans les collèges.

Pour un service public de qualité : des luttes dans l'académie

-**Dans les vie scolaires** des établissements d'Aulnay et Sevran : grève pour la fin des contrats précaire et l'attribution aux AED de la prime éducation prioritaire. Les collègues appellent à étendre le mouvement.

-**Dans les lycées** : grèves et débrayages pour l'attribution de moyens à hauteur des besoins et contre la suppression de 600 contrats précaires décidés par la nouvelle présidente de la Région.

-**1^{er} degré 94** : grèves occupations d'écoles , rassemblements, AG contre les fermetures de classe et contre les non remplacements.

Ce qui se joue ici ce sont nos conditions de travail et les conditions d'accueil et d'étude de nos élèves

**Pour gagner, la grève par procuration ne marchera pas !
Une victoire sur la cette loi appellera d'autres victoires sur nos revendications dans l'éducation.**

Union
syndicale
Solidaires
Sud 94
Education

SUD éducation 94 appelle à se réunir en AG, voter la grève, rejoindre les actions de blocage en cours et préparer une grève massive pour la journée de manifestation nationale des 2 et 14 juin.

11 rue des archives
94 000 CRETEIL
0143773359

LE 14 JUIN ON MANIFESTE POUR GAGNER !